CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA SARTHE

A l'attention de Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Présidents des Communes et Etablissements affiliés au Centre de Gestion

Le 05 juillet 2012

Madame, Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur le Président,

Afin d'améliorer sa démarche globale de prévention au profit des agents des communes et établissements qui lui sont affiliés, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Sarthe a établi un partenariat avec le Fonds National de Prévention (FNP) placé auprès de la CNRACL.
Dans ce cadre il vous invite, en collaboration avec l'Association des Maires et Adjoints de la Sarthe à un colloque sur le thème de la prévention des risques professionnels :

Jeudi 4 octobre 2012 de 9h à 16h30
Salle St Christophe-La Chapelle St Aubin

Préserver la santé et la sécurité des agents, représente l'enjeu majeur d'une politique de prévention des risques et est une obligation légale pour tout employeur.
Mais que se passe-t-il quand cette obligation n'est pas respectée ? Qui est responsable en cas de survenance d'un accident ? Le défaut de document unique représente-t-il une infraction ?.....

Autant de questions que tous les acteurs de la prévention dans les collectivités (élus, hiérarchie, agents, assistant de prévention…) sont amenés à se poser.

Ce colloque a pour but de répondre à ces interrogations. La matinée sera consacrée aux enjeux de la prévention, avec notamment l'intervention de Monsieur Crevel, Docteur en droit, spécialiste de la responsabilité en matière de prévention de santé et sécurité au travail. L'après midi sera consacrée à l'évaluation des risques professionnels, obligation qui pèse sur les collectivités depuis 1991. Le service Prévention du Centre de Gestion vous présentera les modalités de l'assistance technique qu'il peut vous apporter en ce domaine et un intervenant du FNP vous indiquera les conditions de l'aide financière qui peut être attribuée pour sa réalisation.

Vous trouverez ci-joint le programme de cette journée ainsi que le bulletin réponse à retourner au Centre de Gestion ***avant le 30 juillet 2012***.

Par e-mail : prevention@cdg72.fr
Par fax : 02.43.77.17.85

Vos collaborateurs, Directeur général des services, Directeur des services techniques et administratifs, et assistants de prévention, sont bien entendu les bienvenus.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Maire, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pierrette LEPRINCE *Marc JOULAUD*

3 rue Paul Beldant – 72014 LE MANS CEDEX 2 – Tél. : 02 43 24 25 72 – Fax : 02 43 77 17 85